

Invitation



ACCAPAREMENT DES TERRES AGRICOLES : RESPONSABILITÉS POLITIQUES ET INDUSTRIELLES FRANÇAISES

Le Collectif Citoyen en France contre l'Accaparement des Terres

vous invite à une

Réunion d'informations et d'échanges

le lundi 25 septembre de 14h30 à 17h30,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

(indications précises très prochainement)

Les « accaparements de terres » se sont multipliés partout dans le monde depuis une dizaine d'années et de nombreuses organisations et ONG sont engagées contre ce fléau qui entraîne trois types de conséquences très graves :

- La perte de souveraineté alimentaire des populations et leur appauvrissement qui entraînent exode rural, migrations, voire conflits ;
- La violation de droits humains fondamentaux, notamment par la répression de ceux qui résistent et l'exploitation des ruraux pauvres ;
- Des dégradations environnementales considérables.

Dans les pays du Sud, on observe des affectations de terres à des agents privés ou publics, étrangers ou nationaux, au détriment des populations locales qui se voient ainsi dépossédées de leurs territoires et de ce fait de leurs moyens d'existence. En France et en Europe, sous l'effet des politiques publiques nationales et européennes, on observe d'une part une artificialisation massive des terres¹ et d'autre part la concentration des terres agricoles et l'agrandissement des exploitations. Cette concentration des droits fonciers profite à une minorité qui capture la fertilité des sols et les rentes qui en sont tirées ainsi que les aides publiques à la production.

Le modèle agricole fondé sur la petite/moyenne exploitation familiale paysanne qu'il faudrait pourtant privilégier est en train de disparaître. Ce phénomène massif fait partie d'une logique générale : la terre est devenue un secteur d'investissement recherché par les entreprises comme par des pouvoirs politiques car l'alimentation et les ressources naturelles renouvelables vont devenir un enjeu majeur des prochaines décennies.

Dans la perspective de développement libérale, les États et les grandes organisations internationales soutiennent cette tendance en faveur de l'agro-industrie et la circulation mondiale de ses produits grâce aux accords de

¹ En France, l'équivalent de la surface d'un département disparaît tous les 7 ans sous le béton.

dérégulation des investissements et du commerce. Les organismes de coopération internationale vont dans le même sens en promouvant et soutenant des investissements capitalistiques de grande ampleur et les partenariats public – privé dont les retours pour le développement font question. Des politiques publiques, des interventions de coopération, des entreprises et des banques françaises et européennes participent à cette grande tendance.

Des représentants de plusieurs organisations françaises présenteront :

- une analyse des interconnexions Nord/Sud et du rôle actuel des intérêts publics et privés français dans les accaparements de terre,
- les ressorts politiques et économiques, nationaux et internationaux, de ce phénomène,
- des illustrations, à travers des cas concrets, de leurs conséquences humaines et écologiques ;
- des revendications quant aux politiques à mettre en œuvre et des propositions d'action citoyennes.

puis, une discussion sera ouverte avec les élus présents et les autres participants pour leur permettre de partager leurs propres analyses et propositions et débattre.

À propos du Collectif citoyen en France contre l'accaparement des terres

Le Collectif citoyen en France contre l'accaparement des terres a démarré son activité en juin 2011 à l'invitation d'AGTER, Juristes solidarité, CCFD – Terre Solidaire, Oxfam France, ActionAid Peuples solidaires. Une vingtaine d'organisations y avaient répondu qui ont établi par la suite leur positionnement commun et leur cadre d'action avec un nombre accru de participants incluant notamment des organisations paysannes.

Sa finalité est de créer un espace commun de réflexion et partage qui permette 1. de faire circuler les informations, renforcer les analyses, formuler des revendications et prendre des positionnements communs ; 2. organiser des actions conjointes de sensibilisation du grand public ; 3. renforcer l'écho médiatique donné aux problèmes qu'il pointe et aux réponses qu'il revendique ainsi que la portée de ses interpellations politiques.

Participent aux travaux du collectif citoyen en France contre l'accaparement des terres, notamment les organisations suivantes :

Action Contre la Faim (ACF), Agronomes et Vétérinaires sans frontières (AVSF), Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM), Association pour Contribuer l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources naturelles (AGTER), Collectif pour la Défense des Terres Malgaches – TANY, Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde – CADTM France, Comité français pour la solidarité internationale – CFSI, Confédération Paysanne, ENDA Europe, Frères des Hommes, GRAIN, Greenpeace, Les Amis de la Terre – France, ActionAid France Peuples Solidaires, Association ReAct, Réseau Foi et Justice Afrique Europe, SOL, Survie, Terre de Liens, Terre des Hommes France...

Le programme détaillé de l'après-midi sera communiqué très prochainement.

Participation sur inscription uniquement dans la limite des places disponibles. Contacter :

Julie Dirheimer (AGTER) : julie.dirheimer@agter.org